

## VO8 EXTRA



### Document destiné aux professionnels

#### Utilisateurs :

Entreprises de propreté, personnels d'entretien, services généraux, gardiens d'immeubles...  
Services techniques, syndicats intercommunaux, sociétés de collecte et de traitement des déchets ménagers.

#### Avantages produit :

- Détergent - Désinfectant homologué : le VRAI PROFESSIONNEL VO8 est homologué par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable sous le numéro BTR0334
- Activité bactéricide et levuricide. Efficacité sur des souches spécifiques VO validée.
- Odeur fraîche et persistante de Pin des Landes.
- Teneur en COV limitée : 0,3 %
- Produit conçu et fabriqué en France.

#### Domaine d'utilisation :

le VRAI PROFESSIONNEL VO8 EXTRA est homologué par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable sous le numéro BTR0334, pour les traitements bactéricide et levuricide des matériels et locaux utilisés pour la collecte, le transport et le traitement des ordures et des déchets ménagers.

- Collecte : gaines et vidoirs de vide-ordures, poubelles, containers, locaux de réception et stockage
- Transport : bennes de ramassage
- Traitement : usines de traitement des déchets et incinération, déchetteries

Trois fonctions :

1. **Détergent**, il élimine les salissures efficacement.
2. **Odorisation** soutenue, parfum Pin des Landes.
3. **Efficacité désinfectante** : bactéricide, levuricide et efficace sur les souches bactériennes et fongiques rencontrées dans les domaines liés aux déchets et responsables de maladies professionnelles.

Efficacité	Maladies liées au microorganisme	Dosage	Conditions
<b>Bactéricide NF EN 13697</b>		0,5 %	5 min en conditions de saleté entre 18 et 25°C
<b>Levuricide NF EN 13697</b>		2 %	15 min en conditions de saleté entre 18 et 25°C
<b>Bactérie <i>Campilobacter jejuni</i></b>	Gastroentérites	0,5 %	5 min en conditions de saleté entre 18 et 25°C
<b>Bactérie <i>Yersinia enterocolitica</i></b>	Gastroentérites	0,25 %	5 min en conditions de saleté entre 18 et 25°C
<b>Champignon <i>Penicillium verrucosum</i></b>	Problèmes Respiratoires (rhinites allergiques, asthmes, pneumopathie d'hypersensibilité)	2,5 %	15 min en conditions de saleté entre 18 et 25°C

Produit biocide TP2 à usage grand public et professionnel.

#### Dosage préconisé :

- 0,5% pour une activité bactéricide soit 5 ml par litre d'eau
- 2 % pour une activité bactéricide et levuricide soit 20 ml par litre d'eau.

30 ml de solution par m<sup>2</sup> suffisent à mouiller une surface lisse et non poreuse.

#### Mode d'emploi :

Eliminer les déchets et détrit. Diluer le produit dans une eau à température ambiante (entre 18°C et 25°C) dans un pulvérisateur ou un nettoyeur haute pression, laisser agir le temps nécessaire en cas de rinçage. Bien ventiler les locaux pendant et après le traitement. Désinfecter au moins une fois par semaine. Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Non soumis à Certibiocide



## Caractéristiques :

- Aspect : liquide opalescent
- Couleur : ambrée
- Parfum : Pin des Landes
- Masse volumique (20° C) : 1,015 g/cm<sup>3</sup>
- pH pur : 11,1 - pH dilué : 8,5 (dilution à 0,5 %, base eau douce, TH 7,9°f)

## Environnement et Sécurité :



- Emballage recyclable, sauf emballage dose 40 mL.

La sélection rigoureuse de nos **dérivés issus du Pin**, choisis pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations.

## Composition :

**Concentré Soluble (SL) contenant :** Moins de 5 % : agent de surface non ionique, agent de surface cationique. Parfum (limonène). Désinfectants (chlorure d'alkyl(C12- C16)benzyl diméthyl ammonium CAS n° 68424-85-1 : 45,15 g/l et chlorure d'alkyl(C12- C14)benzyl diméthyl ammonium CAS n° 85409-22-9 : 5,07 g/l).

## Précautions d'emploi :



**DANGER.** Contient de la méthylcyclomyrcétone et du menthanol. Peut provoquer une allergie cutanée. Contient des chlorures d'alkyl diméthyl benzyl ammonium. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient

ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. Éviter le rejet dans l'environnement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** laver abondamment à l'eau et au savon. **En cas d'irritation cutanée :** consulter un médecin. **Élimination du produit et de l'emballage :** éliminer l'emballage vide ou le produit concentré non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans tous les cas, la réutilisation de l'emballage est proscrite. Nettoyage du matériel : rincer le matériel à l'eau claire après utilisation. Utiliser les biocides avec précaution avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. **Fiche de données de sécurité disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)**

## Données logistiques :

	40 ml	5 L
Code Action Pin	4025	4024
Gencod	3 519220 040255	3 519220 040248
Poids net	0,04 Kg	5,08 Kg
Poids brut	0,05 Kg	5,23 Kg
Dim. uv en mm	H.70 X L.145	H.291 x L.186 x l.126,5
Nb uv / carton	50	4
Palettisation	7 couches de 12 cartons Soit 84 cartons (4200 uv)	4 couches de 8 cartons soit 32 cartons (128 uv)